

A LA LUMIERE DE THERESE
pp. 203-208

Dans ce petit chapitre, le récit marque une pause pour suggérer un éclairage.

Abréviations

AMJ, Corr : *Anne-Marie Javouhey – Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage :

AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

ÉMERY : P. Jacques André ÉMERY, *L'esprit de sainte Thérèse recueilli de ses œuvres et de ses lettres, avec ses opuscules, ouvrage également utile aux personnes régulières et séculières qui aspirent à la perfection*. Lyon, Rusans, 1820, 555 pages.

KRUMENACKER, 1998 : Yves KRUMENACKER, *L'école française de spiritualité : des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes*, Paris, Éditions du Cerf, 1998, 660 pages.

SJDC : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

| Page Numéro de la séquence | Note |
|--------------------------------------|---|
| 203, 1 | Une anthologie de textes de Thérèse d'Avila rééditée au moment de la rédaction des statuts et règles. La Révolution et l'Empire furent fatals à l'édition des ouvrages religieux. Celle-ci reprit peu à peu sous la Restauration. ÉMERY : Les citations sont extraites de l'édition de 1820. |
| 203, 2 | L'importance de l'oraison. « l'inébranlable colonne de l'oraison » : ÉMERY p. 177. ... la source des « bons désirs » : ÉMERY p. 158. |
| 204, 2 | L'action au service du prochain prime sur la prière et l'oraison. « Je souhaite, mes Sœurs... ÉMERY p. 202. « L'action ou le service de Dieu... ÉMERY p. 202. « dérober quelques moments... ÉMERY p. 207. |

Dieu, force commune aux deux sexes.

206, 3

« Tout consiste en une ferme détermination... : Ce propos célèbre de Thérèse ne figure pas dans l'anthologie d'Emery mais est extrait de THÉRÈSE D'AVILA, *Œuvres complètes*, Paris, Desclée de Brouwer, 2007, 2 volumes, 608 et 1179 pages. « Le chemin de la Perfection », chapitre XXI.2, t.1, p. 437.

Ces lignes n'en font pas moins écho à ces autres lignes retenues par Emery quand Thérèse évoque « ce que nous demandons à Dieu » : « que notre volonté soit toujours déterminée à garder ses saintes lois, au péril même de notre vie. »

206, 3

Anne de Xainctonge (1567-1621) est la fondatrice de la Société des Sœurs de Sainte Ursule de la Vierge Bénie ou sœurs de Sainte-Ursule de Dole, des sœurs non cloîtrées. Anne de Xainctonge s'est distinguée en imaginant un « vœu de stabilité », sorte de palliatif à l'interdiction du vœu solennel que seules les sœurs cloîtrées pouvaient prononcer. Sur Anne de Xainctonge, voir d'Amélie LE BOURGEOIS, *Les Ursulines d'Anne de Xainctonge (1606) – Contribution à l'histoire des communautés féminines religieuses sans clôture*, Saint-Étienne, éd. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, 445 pages. Et plus précisément sur le vœu de stabilité, p. 260.

206, 3

Mary Ward (1585-1645), fondatrice de l'Institut de la Bienheureuse Vierge Marie (Institute of Blessed Virgin Mary). Mary Ward s'est distinguée par une ambition à l'époque jugée proprement exorbitante, l'imitation pure et simple des jésuites. Il lui en a notamment coûté d'être emprisonnée quelques semaines pour hérésie en 1631. Le 10 novembre 1926, un bref de Pie XI reconnaît que « Mary Ward a ouvert la voie à un type nouveau d'ordre féminin ». Le 14 octobre 1951, plus de trois siècles après sa mort, Pie XII la réhabilite solennellement.

Voici quelques propos de Mary Ward cités par Winifred WIGMORE « *Trois discours de notre Révérende Mère Supérieure* », elle-même citée par Elizabeth RAPLEY, *Les dévotes - Les femmes et l'Église en France au XVIIe siècle*, Montréal, éd. Bellarmin, 1995, 343 pages. pp. 54-55. : « Il n'y a pas tant de différence entre les hommes et les femmes que les femmes ne puissent accomplir de grandes choses ... Et j'espère devant Dieu qu'on verra dans l'avenir les femmes faire beaucoup de choses ... Je dois défendre et je défendrai toujours cette vérité que les femmes peuvent être parfaites et que leur zèle n'est pas moindre simplement parce qu'elles sont des femmes. »

| | |
|--------|---|
| 206, 3 | <p>Marie Poussepin (1654-1744), fondatrice des Sœurs de la Charité dominicaines de la Présentation. Marie se distingue tout d'abord par ses talents d'entrepreneuse. Elle sort son père de l'endettement, introduit à Dourdan le métier à tricoter, innove en développant un apprentissage très avantageux pour les intéressés. Elle développe de telles compétences dans un esprit de charité qu'elle parachève en fondant à 41 ans une communauté du tiers ordre dominicain mais les liens avec l'ordre lui sont refusés, l'absence de clôture des sœurs étant rédhitoire. Une telle reconnaissance ne voit le jour qu'à la fin du XIXe siècle et officiellement au milieu du XXe siècle.</p> <p>Sur cette fondatrice : Bernard PRÉTESEILLE, <i>Marie Poussepin ou l'exercice de la charité</i>, Chambray-lès-Tours : C.L.D., 1989, 253 pages.</p> |
| 206, 4 | <p>La fête de la Présentation de la Vierge au temple.</p> <p>R.P.Polycarpe RADO, Dictionnaire de la spiritualité, tome 7, Article « Hongrie », p. 680.</p> <p>Olivier CAUDRON, Dictionnaire de la spiritualité, tome 7, Article « Philippe de Mézière », p. 1311.</p> |
| 207, 4 | <p>Les ordres de prêtres séculiers.</p> <p>KRUMENACKER, 1998. Le thème est largement présent dans le chapitre IV « L'influence de Bérulle dans la première moitié du XVIIe siècle, pp. 211-303.</p> |
| 207, 4 | <p>L'évocation de Louis Tronson et Ignace de Loyola dans la réflexion sur l'esprit des règles.</p> <p>SJDC 4Aa.1.1. <i>Historique des règles, statuts, constitutions qui ont régi la congrégation depuis sa fondation. Première époque, 1807-1827.</i></p> |

| | |
|--------------------------|---|
| | <p>Le discours de Jean-Jacques Olier. Jean-Jacques OLIER, <i>Traité des saints ordres</i>, Paris, Méquignon fils aîné, 1817, 406 pages, p. 292-293. « La sainte Vierge l’a engendré [le Christ] par la vertu du Père éternel qui habitoit en elle ... Le Père produisant en elle son Verbe incarné, le produit semblable au principe de vie dans lequel il lui veut donner naissance : et comme ce principe est Marie, vivante encore de la vie de la chair et dans l’infirmitté, il l’engendre semblable à elle et dans l’infirmitté : où au contraire le Père éternel au jour de la résurrection de son Fils, l’engendant par lui-même et en lui-même, il l’engendre semblable à lui dans la splendeur de sa gloire. Or, c’est là la merveille de notre vocation, et le miracle prodigieux de notre état. Car nous sommes coopérateurs avec le Père éternel de la génération divine et glorieuse de Jésus-Christ ressuscité ; et il nous appelle avec lui par le sacerdoce à la dignité de sacrificateurs de son Verbe, duquel il est lui-même, pour le dire ainsi, comme le grand prêtre au jour de sa résurrection, de même que le Fils est la victime du sacrifice, et que le saint Esprit est le feu qui la consume. » Il est bien certain qu’Anne-Marie Javouhey ne rentra pas dans de pareilles arguties, n’ayant sûrement pas lu le <i>Traité des saints ordres</i>. Mais sa vocation apostolique au service de la formation d’un clergé africain créait à ses yeux <i>de facto</i> une parenté avec les Sulpiciens. Sur Olier et le rôle des ecclésiastiques. KRUMENACKER, 1998, pp. 277-291.</p> |
| <p>207-208, 4</p> | |
| | <p>Des statuts et des règles en-deçà de l’ambition apostolique d’Anne-Marie Javouhey. Telle est la raison pour laquelle elle ne les trouvait pas parfaits mais rien n’entame ses certitudes comme le montrent ces lignes écrites sept ans plus tard, les mots en gras le sont par moi : AMJ, Corr, t. 2, L.294, p. 60, à sœur Marie-Thérèse Michaud, 2 août 1834. Original SJDC : « Nous Sommes des apôtres puisque nous devons Etre partout la bonne odeur de Jésuschrists, que nous devons prêcher par notre Exemple. »</p> |
| <p>208, 4</p> | |
| | <p>Les projets du ministère. Voir chapitre suivant.</p> |
